



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

**Numéro du produit** 50400

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Additif pour carburant.

**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Energizer France SAS  
2 Rue Jacques Daguerre  
92500 Rueil-Malmaison  
France  
Tel: +33 1 34 80 27 71  
euregulatory@energizer.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** +44 1495 350234  
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00  
Vendredi: 8.30 - 15.30

**Numéro d'appel d'urgence national** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé humaine** Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

##### Santé humaine

Une pneumonie peut être le résultat si le produit vomi contenant des solvants atteint les poumons. Corrosif pour les yeux et la peau. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
<b>Contient</b>	Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques, Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques, Alcools, C12-15, propoxylés aminé, Produits d'estérification de l'anhydride alcénylsuccinique et du 2-dialkylaminoéthanol
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	50 - 100%
Numéro CAS: 64742-47-8	Numéro CE: 926-141-6
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456620-43-XXXX
<b>Classification</b>	
Asp. Tox. 1 - H304	

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

<b>Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, &lt; 2% aromatiques</b> Numéro CAS: —	10 - <25% Numéro CE: 918-481-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457273-39-XXXX
<b>Classification</b> Asp. Tox. 1 - H304		
<b>Alcools, C12-15, propoxylés aminé</b> Numéro CAS: —	5 - <10%	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318		
<b>Phenol, (diméthylamino)méthyl-, polyisobutylene derivs.</b> Numéro CAS: —	1 - <2.5%	
<b>Classification</b> Aquatic Chronic 3 - H412		
<b>Produits d'estérification de l'anhydride alcénylsuccinique et du 2-dialkylaminoéthanol</b> Numéro CAS: —	1 - <2.5%	
<b>Classification</b> Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 2 - H411		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

<b>Contact cutané</b>	Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage. Consulter un médecin.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation sévère du nez et de la gorge. Toux. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Corrosif pour les voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. Douleur sévère à l'estomac. Nausées, vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves brûlures. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Douleur ou irritation. Rougeurs. Des ampoules peuvent se former.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves. Douleur. Larmolement abondant. Rougeurs.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. L'eau utilisée pour éteindre l'incendie, qui a été en contact avec le produit, peut être corrosive.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques. Gaz ou vapeurs corrosifs.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
--	---

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Une protection habituelle peut ne pas être suffisamment sûre. Porter une combinaison de protection chimique. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. Déversements importants: Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Ce produit est corrosif. Des premiers soins immédiats sont impératifs. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (CAS: 64742-47-8)

DNEL Indéterminé.

PNEC Indéterminé.

##### Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

DNEL Indéterminé.

PNEC Indéterminé.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

##### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

##### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.

##### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir toute contamination cutanée.

##### Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

##### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

##### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). Paille.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Non pertinent.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	72°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non pertinent.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.8222
Densité apparente	820.7 kg/m <sup>3</sup>
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent.
Température de décomposition	Non pertinent.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

#### 9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
---------------------	-----------------------------

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun à température ambiante. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA orale (mg/kg)** 6 802,72

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique



## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Viscosité cinématique  $\leq 20,5$  mm<sup>2</sup>/s. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 15 000,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**ETA orale (mg/kg)** 15 000,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 3 160,0

**Espèces** Lapin

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**ETA cutanée (mg/kg)** 3 160,0

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 4 951,0

**Espèces** Rat

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Information du dossier REACH. Données de références croisées.

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 4 951,0

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 ml, 4 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2). Score œdème: Œdème très léger - à peine perceptible (1). Information du dossier REACH. Données de références croisées.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 ml, 1 seconde, Lapin Non irritant. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Données de références croisées.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Données de références croisées.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	NOAEC 1100 mg/m <sup>3</sup> , Inhalatoire, Souris Information du dossier REACH. Données de références croisées.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Fertilité, Etude sur une génération - NOAEL 750 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1 Information du dossier REACH. Données de références croisées.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Toxicité maternelle: - NOAEL: >= 5220 mg/m <sup>3</sup> , Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	NOAEC > 10400 mg/m <sup>3</sup> , Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Données de références croisées.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	2.4 cSt @ 20°C Asp. Tox. 1 - H304

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Informations écologiques sur les composants

##### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LL<sub>50</sub>, 96 heures: > 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** EL<sub>50</sub>, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** EL<sub>50</sub>, 72 heures: > 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Information du dossier REACH.

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOELR, 28 jours: 0.173 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) QSAR Information du dossier REACH.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOELR, 21 jours: 1.22 mg/l, Daphnia magna QSAR Information du dossier REACH.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

#### Informations écologiques sur les composants

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

<b>Biodégradation</b>	Eau - Dégradation ~ 5%: 3 jours Eau - Dégradation 69: 28 jours Information du dossier REACH. Facilement biodégradable mais ne respectant pas le principe de la fenêtre de 10 jours.
-----------------------	--

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

**Coefficient de partage** Scientifiquement injustifié. Information du dossier REACH.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### Informations écologiques sur les composants

### Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

**Mobilité** Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

**Tension de surface** 26.4 mN/m @ 25°C

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas éliminer des déchets non-traités dans les égouts, à moins que ce ne soit en totale conformité avec les exigences des autorités locales de l'eau.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1760

**N° ONU (IMDG)** 1760

**N° ONU (ICAO)** 1760

**N° ONU (ADN)** 1760

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT Alcools, C12-15, propoxylés aminé)

**Nom d'expédition (IMDG)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Alcohols, C12-15 Propoxylated, Aminated)

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

**Nom d'expédition (ICAO)** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Alcohols, C12-15 Propoxylated, Aminated)

**Nom d'expédition (ADN)** LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CONTIENT Alcools, C12-15, propoxylés aminé)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 8

**Code de classement ADR/RID** C9

**Etiquette ADR/RID** 8

**Classe IMDG** 8

**Classe/division ICAO** 8

**Classe ADN** 8

### **Etiquettes de transport**



### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (ADR/RID)** II

**Groupe d'emballage (IMDG)** II

**Groupe d'emballage (ICAO)** II

**Groupe d'emballage (ADN)** II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**EmS** F-A, S-B

**Catégorie de transport ADR** 2

**Code de consignes d'intervention d'urgence** 2X

**Numéro d'identification du danger (ADR/RID)** 80

**Code de restriction en tunnels** (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.

#### Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Asp. Tox. 1 - H304: Sur la base de résultats de test., Méthode par le calcul. Skin Corr. 1B - H314, Eye Dam. 1 - H318, Skin Sens. 1 - H317: Méthode par le calcul.

#### Commentaires sur la révision

Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation // 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

#### Date de révision

18/08/2021

#### Révision

13

#### Remplace la date

16/06/2021

#### Numéro de FDS

128

#### Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## STP® Nettoyant Complet du Système D'Alimentation Essence

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donné par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.